



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

maladie d'Alzheimer

Question écrite n° 99192

## Texte de la question

M. Jacques Remiller appelle l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur l'accompagnement des personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer. Si plus de 850 000 personnes sont aujourd'hui directement touchées par cette maladie, elles seront au nombre de 1,3 million en 2020 et de 2,1 millions en 2040. C'est dire l'importance de l'enjeu de l'accompagnement de ces malades qui ont souvent besoin d'une prise en charge complète dans des structures médicalisées. Dans ce contexte de progression de la maladie et alors que l'insuffisance de places en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes est soulignée par les familles des malades, il lui demande de bien vouloir lui dresser un point d'étape du plan Alzheimer 2008-2012, en particulier dans le département de l'Isère.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jacques Remiller](#)

**Circonscription :** Isère (8<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 99192

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** Santé

**Ministère attributaire :** Affaires sociales et santé

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 1<sup>er</sup> février 2011, page 868

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)